

conquête des sommets

« Il n'y a pas de pente naturelle à l'égalité »

La députée (UMP) de Mont-Saint-Aignan, François Guégot, doit remettre à Nicolas Sarkozy « *au plus tard le 8 mars* » (Journée internationale des Femmes) un rapport sur l'égalité entre les hommes et les femmes chez les fonctionnaires. Elle y préconisera notamment la mise en place de contraintes au sein des administrations et le lancement de mesures d'accompagnement pour faciliter la promotion des femmes. Elle explique son ambition.

Comment est née cette urgence à traiter de la question de l'égalité professionnelle ?

Françoise Guégot : « Deux réformes m'ont interpellée : la réforme des collectivités territoriales et ses conséquences sur la représentation des femmes et la réforme des retraites. Je trouve ça incroyable qu'on se soucie de la fin de carrière des femmes alors que le problème est en amont. C'est bien avant qu'il y a disparité des parcours et des salaires. L'écart salarial – qu'on ne peut expliquer autrement que par des conditions de genre – est estimé entre 7 et 8 %.

Moi j'ai soulevé toutes ces questions et à partir de là le Président de la République m'a proposé de travailler précisément sur la fonction publique. L'avantage c'est que dans cette sphère on peut vite agir et légiférer. Nous avons une fenêtre législative avant la fin du quinquennat avec l'examen de la réforme par Georges Tron (NDLR : secrétaire d'Etat à la fonction publique) prévu au dernier trimestre 2011. »

N'est-ce pas une surprise que l'Etat ne montre pas l'exemple ?

« Effectivement. Je ne m'attendais pas à trouver une telle réalité. A travers les précédents rapports et enquêtes que j'ai consultés et auditions que j'ai menées, je me suis aperçue que l'on

parlait beaucoup de l'autocensure des femmes. Les femmes fonctionnaires sont nombreuses et elles sont même majoritaires parmi les catégories A. Mais c'est après que cela se joue. Quand il y a des recrutements, des jurys, les femmes ne font pas le pas. La DRH du ministère des affaires étrangères m'expliquait par exemple que sur une année elle avait ouvert 18 postes, reçu 94 candidatures dont seulement 6 de femmes.

En fait, si on ne va pas chercher les femmes, si on ne met pas en place des procédures pour les accompagner, le contexte est tellement compliqué, la marche est tellement haute que beaucoup ne font pas le choix de la promotion. »

Ne manque-t-il pas également de données précises pour mesurer le chemin qu'il reste à accomplir ?

« Le premier problème – avec lequel je commencerai d'ailleurs mon rapport – c'est que les constats ne sont pas connus. Si tous les ans il y avait des indicateurs, un rapport sur l'égalité, l'incitation serait plus forte. Il faut qu'il y ait un affichage, que l'on généralise les rapports de situation comparée. »

Pour que la situation évolue, faut-il forcément que cela passe par la mise en place de contraintes imposées aux administrations ?

« Pour moi il est clair que la situation n'évoluera pas naturellement, qu'il n'y a pas une pente naturelle à l'égalité professionnelle entre les sexes. Dans les préconisations que je vais faire il y aura effectivement des contraintes imposées avec des pénalités en cas de non-respect. Mais cela ne suffit pas : il faut mettre également en place des outils pour accompagner et travailler aussi sur les stéréotypes. Par exemple qu'un congé de mater-

nité ne devienne pas un handicap dans le déroulement d'une carrière ou que la mobilité ne soit pas forcément imposée à tous. »

Pensez-vous que ces contraintes pourraient aussi s'imposer aux collectivités territoriales ?

« Vous savez, en France, aucun directeur général des services de collectivités territoriales de plus de 80.000 habitants n'est une femme... Sur le fond, même si les collectivités gardent leur marge de manœuvre, il existe des possibilités législatives pour que cela s'impose à tous. Il n'y a pas de raisons que l'on impose un rééquilibrage dans les conseils d'administration des entreprises privées (proposition de loi Copé-Zimmermann adoptée en janvier dernier) et que le service public ne suive pas ! Il faut maintenant qu'il montre l'exemple. ».

PROPOS RECUEILLIS PAR T.D.



Françoise Guégot espère que ses propositions seront reprises dans le projet de loi sur la fonction publique examinée à la fin de l'année

Spécial Saint Valentin

Les Histoires

CETTE nouvelle adresse rouennaise se situe dans une rue calme du centre ville à quelques mètres seulement de l'animation de la très touristique place du Vieux-Marché de Rouen. Le chef, qui a œuvré dans les grandes tables provinciales et parisiennes, a réussi l'audacieux pari d'associer une cuisine d'hier et d'aujourd'hui. Les produits frais qu'il utilise lui permettent de servir des plats à la fois classiques et modernes à l'instar du foie gras de canard, de son filet de bœuf trois fromages ou du pain perdu façon grand-mère.



L'établissement se distingue également par sa carte des vins. Elle est exceptionnelle de part son originalité comme par la rareté des choix mais ils sont toujours proposés à des prix abordables. Le champagne des stars fait également partie de cette belle carte des vins.

Au plaisir de la table, Les Histoires c'est aussi un cadre feutré et moderne accentuées par ses murs colorés où l'on aime se retrouver autour d'un bon plat entre amis comme à l'occasion d'un déjeuner professionnel.

Les Histoires

95, rue Ecuylère - 76 000 ROUEN - Tél. 02.35.07.15.44

Ouvert du mardi au samedi, midi et soir

Le guide indispensable pour bien vivre à Rouen !

Plus de 300 restaurants
2500 adresses pratiques

VIENT de SORTIR

6,80€ SEULEMENT

ÉDITIONS PTC
www.ptc-rouen.com

